



**ASSOCIATION  
DU CENTRE DE SOINS INFIRMIERS  
DE LA REGION D'AIGREFEUILLE**

4 bis rue de la Filée  
44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE  
Tél : 02.40.03.80.74  
www.csi-aigrefeuille.fr

## Qu'est-ce qu'un Adhérent ?

Un adhérent est une personne physique qui partage ses connaissances ou son temps dans l'objectif de poursuivre un but commun.

**Devenir adhérent vous permet de participer à la vie de l'association.**

L'association a besoin des adhérents pour exister, leur participation active est essentielle.

Vous pouvez rejoindre le Conseil d'Administration, pour une meilleure gestion de la santé.

**Un adhérent s'engage à soutenir les buts de l'Association et si possible, à participer à leurs réalisations.**

Il n'est pas obligatoire d'avoir besoin du service des Infirmières pour être adhérent.

Un adhérent ayant payé sa cotisation au 31 décembre de l'année précédente, aura un droit de **vote aux Assemblées Générales** et pourra se **présenter en tant qu'administrateur**. Les administrateurs peuvent participer aux travaux de commissions, sur une des 5 thématiques suivantes :

- Commission personnel
- Commission finances
- Commission prévention
- Commission relations publiques
- Commission qualité

**La cotisation annuelle est de 10 €**

**Il est important pour l'association  
d'avoir le soutien du plus grand nombre**



**ASSOCIATION  
DU CENTRE DE SOINS INFIRMIERS  
DE LA REGION D'AIGREFEUILLE**

4 bis rue de la Filée  
44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE  
Tél : 02.40.03.80.74  
www.csi-aigrefeuille.fr

## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

**Demande l'adhésion à l'Association du Centre de Soins Infirmiers  
de la Région d'Aigrefeuille et s'engage à régler la somme de 10 €**

Date : / /

Signature :

.....  
*Partie réservée à l'Association :*

*Adhésion enregistrée le : / / 2024*

*Règlement :*

*Chèque  
Espèces*